

**Rapport de politique étrangère présenté au Parlement norvégien, le 10 février 2009
par M. Jonas Gahr Støre, Ministre des Affaires étrangères**

Monsieur le Président,

C'est sous le signe de la crise que s'ouvre cette année 2009, contrastant en cela avec la précédente.

La crise financière a fait irruption dans l'économie réelle, elle est désormais planétaire et ses répercussions se font sentir aux quatre coins du monde. Il en résulte des conséquences pour l'emploi, la protection sociale, les migrations et le développement, en particulier pour les populations les plus pauvres, déjà touchées par la crise alimentaire. Les États modernes, même dans les régions les plus proches de la nôtre, voient leur stabilité ébranlée.

Des conflits locaux et régionaux connaissent un embrasement subit ; des actes de guerre prennent pour cibles des villes et des villages ; des civiles – hommes, femmes et enfants – paient à ces hostilités un insupportable tribut. C'est ce qui se produit à Gaza, au Sri Lanka, au Congo, au Nord de l'Ouganda, au Darfour et sur d'autres champs de bataille éloignés, pour l'heure, du regard des médias mondiaux.

Nous entrons dans cette année escortés d'une longue série de problèmes sur lesquels ne semblent pouvoir être obtenus que des progrès mineurs, voire insignifiants. Par exemple, sur le chantier du désarmement, où les puissances atomiques existantes hésitent à réduire leurs arsenaux, tandis que de nouveaux États – tel l'Iran – maintiennent le secret autour de leurs activités dans le domaine de la physique nucléaire.

Nous sommes à dix mois du sommet de Copenhague sur le climat, au cours duquel les pays du monde entier devront montrer qu'il n'y a plus de temps à perdre, et que la volonté politique peut se mettre au diapason des recommandations scientifiques, qui préconisent, sans l'ombre d'une ambiguïté, une réduction drastique des rejets de gaz à effet de serre, ainsi que l'instauration de nouveaux principes pour la répartition des charges à supporter et les transferts de technologies.

Enfin, plus de soixante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous constatons que ces droits sont encore bafoués, que des condamnés sont exécutés, que des hommes meurent de faim ou de maladies épidémiques, que des conflits naissent entre des populations au motif de croyances religieuses, d'appartenances ethniques et de cultures différentes.

Mais dans le même temps, Monsieur le Président, 2009, se présente comme l'année d'un autre contraste, plus optimiste, plein d'ambition politique. Le renouveau de la confiance dans le possible et nécessaire recours à une diplomatie active, une coopération internationale puissante et une action concertée pour affronter la crise et les conflits.

Les nations du monde ne sont pas impuissantes. Elles pourront faire face à la crise si elles en ont la volonté politique.

L'entrée en fonction de Barack Obama, le 20 janvier, au poste de 44^e président des États-Unis, ouvre l'espoir concret d'une nouvelle donne, venant de la nation la plus puissante au monde.

Le Président Obama, non content de lancer les États-Unis sur une nouvelle trajectoire, a modifié l'ordre du jour international, mis en exergue la politique de l'engagement, souligné le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'importance des droits de l'homme, et s'est saisi du problème des changements climatiques. Par rapport aux huit dernières années, le contraste est déjà flagrant.

Les États-Unis ont l'intention de conserver leur rôle de leader : sur ce point, le nouveau président ne laisse pas la place au doute. Les défis sont nombreux, mais Barack Obama l'affirme à qui veut l'entendre : ils seront relevés.

Sur le plan international, les États-Unis ne renonceront pas au droit, ni à la possibilité de recourir à la force. Mais dans son discours d'investiture, le Président Obama s'est inspiré de dirigeants « qui comprenaient que la force seule ne nous protège pas, ni ne nous autorise à faire ce que bon nous semble ». Il souligne le fait que de précédents dirigeants américains ont combattu le fascisme et le communisme, non seulement avec « des fusées et des chars, mais aussi des alliances solides et des convictions fortes. »

Depuis le premier jour, la nouvelle administration américaine manifeste une volonté d'engagement retrouvée à propos de quasiment toutes les questions sur lesquelles la crise a posé son empreinte en ce début d'année. La récession, l'Irak, l'Iran, l'Afghanistan, le Moyen-Orient, le nucléaire militaire et le désarmement, les violations des droits de l'homme, le réchauffement climatique, la grande pauvreté.

Mais il nous faut aussi garder à l'esprit que les solutions toutes simples n'existent pas. Barack Obama n'a pas de baguette magique.

Bon nombre des intérêts fondamentaux de l'Amérique restent les mêmes après l'arrivée du nouveau président. Or sa mission première est de veiller aux intérêts de son pays, tout comme le mandat de notre gouvernement consiste à promouvoir les intérêts norvégiens.

Tout comme ce fut le cas sous l'administration sortante, nous sommes appelés à voir fréquemment nos intérêts coïncider avec ceux des États-Unis. Mais nos points de vue ne manqueront pas de diverger de temps à autre, même au cœur de la présidence Obama.

Cependant, Monsieur le Président, il y avait bien longtemps que n'avions connu un changement aussi marqué dans l'approche, l'inspiration, les priorités et les moyens d'action définis en matière de politique étrangère. Nous voici devant une nouvelle vision du monde à l'américaine, où il n'est plus question de « nous » contre « les autres ». La première puissance mondiale reconnaît l'interdépendance de tous les pays de la planète et leur droit au respect. Les États-Unis vont exercer leur rôle de leader par la force de l'exemple, et non plus par la force en soi.

Les États-Unis sont le principal allié de la Norvège. Nous nous réjouissons d'avance des contacts étroits et de la collaboration resserrée que nous pourrons entretenir, aussi bien sur un plan bilatéral qu'autour de toutes les questions internationales sur lesquelles nous sommes en mesure d'apporter une contribution spécifique.

Monsieur le Président,

La crise de l'économie mondiale influe sur les rapports de force et sur le paysage de la politique internationale. Si cette crise doit effectivement se révéler la pire survenue depuis les années trente, il devrait suffire de rappeler que cette dernière eut des conséquences dramatiques et fatales.

Les choses ne prendront pas nécessairement un tel cours. Mais la gravité des conséquences se traduira dans la récession, l'augmentation du chômage, dans l'ampleur des tensions sociales, les migrations et les mouvements de population en fuite sur leur propre territoire. L'Organisation internationale du travail, l'OIT, estime que le nombre des nouveaux chômeurs pourrait atteindre 50 millions. Il pourra en résulter, en retour, de l'instabilité politique et des tensions sociales.

Dans des villes aussi proches de nous que Reykjavik et Riga, la récession a donné lieu à d'intenses protestations politiques et à des discussions sur le possible choix de voies entièrement nouvelles. L'Islande – conséquence directe de la crise – s'est dotée d'un nouveau gouvernement et prépare des élections pour le 25 avril.

Nous suivons de près ces changements. Nous voyons dans l'Islande un pays voisin, un allié et un peuple frère. Nous sommes liés par des racines historiques et culturelles communes. Notre choix est donc clair. La Norvège et les autres pays nordiques soutiennent l'Islande en ces temps de crise, et les Islandais nous en savent gré.

Nous devons nous attendre à ce que d'autres troubles sociaux et politiques puissent survenir dans les pays qui connaissent un fort ralentissement économique et une augmentation du chômage, surtout dans les plus pauvres de ces pays.

Un État comme la Chine doit à présent gérer le fléchissement de la croissance et l'apparition de millions de nouveaux chômeurs, sans filet de sécurité financier ni social. Nos voisins russes ressentent eux aussi la crise, même si ses retombées politiques ne sont pas encore perceptibles.

Jusqu'à présent, les gouvernements et les banques centrales, un peu partout dans le monde, ont fait preuve de leur capacité à s'engager pour traiter la crise. 2009 devrait être l'année des sommes de mesures publiques.

En revanche, l'harmonisation de toutes ces mesures au plan international relève moins d'une évidence. Mais la dépendance mutuelle entre les pays donne tout de même à penser que le monde d'aujourd'hui est capable d'éviter que la crise n'ait des conséquences propres à générer des conflits ouverts.

Monsieur le Président,

Nous nous trouvons au beau milieu de cette crise économique mondiale – et non pas dans sa phase finale. Permettez-moi d'esquisser *trois* caractéristiques de son développement, qui viennent s'ajouter à celles que j'ai déjà citées et qui ont une incidence en termes de politique étrangère :

Premièrement : la crise économique contribuera, à l'échelle mondiale, à renforcer le déplacement des forces en présence.

La composition de bon nombre des grandes instances de coopération internationale s'appuie sur la répartition des forces telle qu'elle se présentait au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, le monde est différent. Les institutions internationales perdent en légitimité et en efficacité quand leur représentativité décroît. C'est un fait qui paraît aujourd'hui évident, lorsque l'on attend de ces organisations qu'elles édictent des règles de conduite et prennent la tête des opérations.

Les signes d'un changement sont perceptibles. Lorsqu'au mois de novembre, les pays économiquement les plus avancés du monde se sont rencontrés pour discuter des mesures à prendre contre la crise financière, le cadre choisi ne s'est pas limité à celui du G7 – ni même à celui d'un G8 –, mais il s'est élargi jusqu'au G20, attribuant une place essentielle à des pays comme le Brésil, l'Inde, l'Afrique du Sud et la Chine. C'est précisément à ces pays que reviendra, en 2009, la majeure partie de la croissance mondiale. Il est tout simplement impossible de discuter de mesures à adopter sans que leurs représentants siègent à la table des négociations.

Il n'y aura pas non plus de nouvel accord de l'OMC qui ne serve pas les intérêts de pays tels que l'Inde, le Brésil et l'ensemble des pays en voie de développement qui s'inscrivent dans leur sillage.

La même logique s'applique à un futur accord sur le climat. Les pays en voie de développement ont désormais le poids nécessaire pour appuyer leurs exigences d'un « partage du fardeau ».

Cette évolution va dans la bonne direction. Elle ne survient pas comme une réparation à la suite d'une guerre, mais comme la reconnaissance d'une vérité suscitée par la crise.

Dans le même temps, le passage du G7/G8 au G20 nécessite un ancrage et une légitimité. Les autres États du monde, dont la Norvège et les pays nordiques, doivent y être inclus. Quant à savoir de quelle manière, un débat plus large s'impose. Le gouvernement étudie en ce moment la façon dont la Norvège et les autres pays nordiques pourraient apporter leur contribution à la réunion du G20 qui doit se tenir à Londres, le 2 avril.

Et suivant la même logique, il est grand temps que les puissances dominantes puissent s'entendre sur une réforme et un élargissement du Conseil de sécurité des Nations Unies. Lorsque l'impact et l'efficacité de cette instance diminuent, nous sommes tous perdants.

En d'autres termes, c'est l'architecture des institutions internationales qu'il s'agit de réformer. Et nous ne pourrions nous soustraire à une implication dans ce débat.

Ce déplacement des forces qui confère à des pays comme l'Inde et la Chine un rôle économique et politique plus important sur le plan mondial, est l'un des événements les plus déterminants qui aient marqué la politique internationale au cours des dernières années. Il met en évidence la nécessité de rehausser nos compétences et d'élargir nos contacts avec ces grands pays.

Nous mettons actuellement en œuvre une vaste *stratégie envers la Chine*, qui consiste à créer de nouveaux contacts et approfondir ceux qui existent déjà. Cette stratégie couvre un spectre très étendu, comprenant notamment un dialogue nourri, franc et critique au sujet des droits de l'homme, lequel a également pour effet d'élargir les rapports entre nos sociétés civiles.

Au mois de mai, une *stratégie envers l'Inde* sera à son tour lancée, pour un renforcement de la coopération entre nos deux nations, et dans le but d'accroître notre connaissance de la situation actuelle de ce pays. Il était grand temps.

Une *autre* tendance caractéristique de l'évolution actuelle des relations internationales réside dans le risque accru de protectionnisme. Durant les années 1930, le recours à des mesures protectionnistes nationales était devenu courant. Or l'histoire montre qu'il existait une relation de cause à effet directe entre la crise, les mesures prises en réaction à celle-ci, la rivalité protectionniste et une aggravation supplémentaire de la crise débouchant sur la confrontation ouverte.

J'ai personnellement constaté que cette leçon essentielle avait été retenue par la majorité des dirigeants européens. En Europe, la coopération au sein de l'UE fournit une sécurité efficace contre le risque de barrières commerciales dressées à la légère et celui de l'affrontement entre pays voisins.

La pression en faveur d'un plus grand protectionnisme progresse de manière insidieuse, souvent déguisée. On voit que le Congrès américain, contrevenant au vœu du Président Obama, élève la voix pour demander que les mesures destinées à renforcer l'économie soient liées au mot d'ordre « acheter américain ». Ce serait une grave erreur, qui pourrait déclencher une réaction en chaîne sous forme de mesures protectionnistes concurrentes dans le monde entier.

Une telle évolution ne manquerait pas de frapper durement la Norvège, dont l'économie ouverte est très dépendante du commerce international. Le gouvernement s'attachera donc à combattre, au sein de toutes les instances concernées, la montée du protectionnisme. Nous contribuerons également de manière active à mener à bien les négociations de l'OMC.

Troisièmement : la crise économique internationale a fait naître l'idée – voire la conviction – d'un affaiblissement de l'infailibilité du marché.

Dans son discours d'investiture, le Président Obama a déclaré que l'on avait donné beaucoup trop d'importance à la philosophie économique et politique qui affirme que le marché fonctionne au mieux lorsqu'on lui laisse libre cours. Venant de la colline du Capitole, c'est un propos fort.

L'économie mondiale que nous connaissons aujourd'hui a besoin d'être mieux régulée et soumise à une surveillance plus efficace qui puisse parer au risque de déséquilibre et d'effondrement. Nous devons œuvrer pour que les pays du monde, éclairés sur ce qui constitue leur propre intérêt, choisissent de renforcer le liant politique de la coopération, des règles de conduite et des institutions communes, dans tous les domaines où un meilleur contrôle s'avère nécessaire à l'échelle du monde, depuis les problèmes climatiques jusqu'à ceux de la finance, en passant par les questions touchant à la santé, aux épidémies, à la crise alimentaire, aux migrations et d'autres encore.

Un rôle-clé doit être attribué aux Nations Unies, qui reste la seule instance à laquelle participent tous les pays du monde.

Nous devons travailler pour que l'ensemble des décisions et mesures économiques adoptées n'aient pas pour seul effet de rétablir les structures et réglementations existantes dans l'état où elles se trouvaient avant la crise.

Les nouvelles mesures devront marquer une voie qui réponde aux exigences découlant des changements climatiques, en donnant une forte impulsion aux nouvelles technologies, à la recherche, à des modes de production et de consommation plus durables, et des incitations plus fortes en faveur des transferts de technologies vers des pays qui connaissent un fort développement. La croissance doit changer de caractère et de contenu.

Le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (*World Energy Outlook 2008*) montre que les rejets de gaz à effet de serre dans le monde augmentent plus vite qu'on l'avait prévu. La réunion de Copenhague sur le climat devra mettre en place un accord international aux termes duquel les États les plus riches assumeront des engagements importants et nécessaires en la matière, tandis que les grands pays en voie de développement s'engageront à réduire leurs rejets de façon importante.

Les négociations sont âpres. Mais les signes montrant que les États-Unis entendent jouer, sur ces questions, un rôle central et déterminant en amont du sommet de Copenhague peuvent leur donner une nouvelle impulsion. Le Président Obama affiche sa volonté de réduire les rejets de gaz à effet de serre émis par son propre pays, en vue de revenir, en 2020, au niveau de 1990. Ces signes relancent la dynamique du processus. Le fait que les États-Unis et la Chine se retrouvent côte à côte sur le chemin menant au sommet de Copenhague sera tout à fait décisif.

La décision historique de l'UE, prise peu avant Noël, de mettre en œuvre un plan de grande envergure sur les questions liées au climat et à l'énergie, est révélatrice de la gravité des changements climatiques dans le monde. Les mesures communautaires montrent également que la crise économique ne signifie pas nécessairement l'affaiblissement de la lutte contre ce phénomène – bien au contraire. Le leadership européen en la matière est le bienvenu.

La crise économique – et l'état de vulnérabilité où elle précipite de nombreux individus – montrent également l'importance de dispositions publiques garantissant une protection sociale universelle, ce qui s'inscrit dans le droit-fil du modèle de société scandinave. La Norvège a mis à l'ordre du jour la réflexion sur le thème des conditions de travail décentes. Nous nous attacherons à enraciner dans le débat ces questions importantes, dans le cadre de l'OIT, de l'OMC et dans le dialogue avec de nombreux pays, notamment avec la nouvelle administration américaine, qui a manifesté de l'intérêt pour le sujet.

Le gouvernement norvégien met en œuvre des mesures énergiques pour faire face à la crise économique.

Mais il est bon de rappeler, Monsieur le Président, qu'il n'est guère un pays dont la situation de départ soit aussi bonne que la nôtre. Les pays les plus pauvres sont les plus durement touchés. La crise alimentaire est à la fois étroitement liée à la crise économique internationale et aux problèmes climatiques. Il en résulte une situation complexe sur les plans humanitaire, économique et politique. Plus d'un milliard de personnes souffrent actuellement de la faim, et ce nombre va croissant.

C'est un état de fait inacceptable, aujourd'hui comme demain. La pauvreté constitue une menace à l'encontre de la paix et de la sécurité internationales. Le temps n'est pas venu d'affaiblir notre capacité, ni notre volonté de solidarité envers le reste du monde.

Monsieur le Président,

En 2009, l'Afghanistan constituera aussi, de toute évidence, l'un des pôles principaux de l'engagement international norvégien, que ce soit sur le plan civil, politique ou militaire.

Avec la Palestine et le Soudan, l'Afghanistan est le premier bénéficiaire de l'aide dispensée par la Norvège. Notre contribution annuelle s'élève à 750 millions de couronnes. En 2008, nous avons renforcé notre présence et nos efforts diplomatiques. L'ambassade norvégienne de Kaboul est désormais l'une des plus importantes de nos représentations. Le contingent de police norvégien le plus conséquent parmi ceux en mission à l'étranger est également celui d'Afghanistan. Près de 600 hommes et femmes en uniforme participent aux opérations des forces internationales en Afghanistan (ISAF), ce qui représente un nombre élevé de personnels hautement compétents.

Cette mission s'est jusqu'à présent avérée exigeante et dangereuse. L'année 2009 ne fera pas exception à la règle.

Mais 2009 sera également une année-test décisive quant à la question de savoir si nous faisons bonne route. Selon le plan en cours d'application, l'Afghanistan devra procéder, le 20 août prochain, à son deuxième scrutin démocratique pour l'élection du Président et des conseils provinciaux. Dans le cadre de notre programme d'assistance à long terme, nous procédons actuellement au déblocage de 70 millions de couronnes pour l'organisation de ces élections, faisant suite aux demandes formulées par les autorités afghanes et l'Unama (Mission d'assistance des Nations Unies à l'Afghanistan), et en collaboration avec nos voisins nordiques.

Même si la situation reste difficile, nous ne devons pas oublier un certain nombre d'éléments positifs : 85 % de la population vit aujourd'hui dans des zones où existe une offre en matière de santé. Le revenu national brut (RNB) par habitant a augmenté de plus de 70 % depuis 2002, et dans le budget de l'État, les recettes ont plus que quadruplé. 22 millions de livres scolaires sont en cours d'impression et de distribution dans l'ensemble du pays, et selon les nouveaux chiffres livrés par Nations Unies, la production d'opium continue à reculer. Quatre nouvelles provinces sont venues cette année s'ajouter à la liste des dix-huit au total qui sont désormais libérées de l'opium.

Les États-Unis ont annoncé leur intention de procéder à une reconversion de leur propre politique – aussi bien sur le plan militaire que civil. On entend également beaucoup parler d'un transfert vers l'Afghanistan de soldats engagés en Irak. Une action énergique de la part de la diplomatie américaine, portant sur l'Afghanistan et les pays voisins, est également attendue.

La stratégie principale concernant l'Afghanistan est marquée depuis bien trop longtemps par l'effort militaire visant à combattre le terrorisme. On a cru que l'avenir de l'Afghanistan pourrait se gagner à la force des armes.

Depuis bien trop longtemps aussi, la communauté internationale néglige l'importance de la construction d'un État, des réformes politiques, de l'effort de développement, de la réconciliation nationale et des mesures destinées à impliquer les pays voisins dans la stabilisation du pays.

Une nouvelle vision des choses vient d'émerger, et la Norvège y a contribué. La clé du succès tient dans le mot « afghanisation ». Notre rôle consiste à favoriser la capacité des Afghans à prendre en mains leur propre sécurité, leur gouvernance et leur développement. Le travail de renforcement de la défense et de la police nationales doit se poursuivre.

Cette approche a trouvé sa confirmation au cours de la réunion au sommet de l'OTAN qui s'est tenue à Bucarest l'année dernière, et de la conférence des bailleurs de fonds en faveur de l'Afghanistan, organisée à Paris. Lors de cette deuxième manifestation, les donateurs se sont unanimement accordés sur la nécessité d'orienter leur action selon les priorités afghanes, et de la soumettre à la coordination de l'Unama. Unanimité, certes – mais beaucoup de chemin reste à parcourir avant que les décisions unanimes n'aient valeur d'obligation. Il est particulièrement important que les pays donateurs dirigent leurs efforts en fonction des priorités afghanes soutenues par l'Unama.

Les Afghans, de leur côté, se sont engagés à Paris à réaliser des réformes politiques et économiques, et à combattre la corruption et la drogue. Ils s'y sont certes engagés – mais malgré certains signes d'amélioration, beaucoup reste encore à faire. Nous formulerons des exigences encore plus claires à l'adresse des autorités afghanes pour qu'elles assument la part qui leur revient dans le combat contre la corruption et le crime organisé, contre la production des stupéfiants et pour la défense des droits de l'homme, et prennent des mesures précises dans le sens de la bonne gouvernance.

Obtenir des progrès suppose que les Afghans et nous-mêmes osions nous lancer sur de nouvelles voies. Toute solution applicable à l'Afghanistan impliquera obligatoirement les pays voisins. Le Pakistan et l'Afghanistan sont sujets à la même instabilité provoquée par Al Qaïda et des groupes rebelles actifs des deux côtés de la frontière. Ces activistes doivent être combattus de manière cohérente. La communauté internationale a condamné les attentats de Bombay, en Inde, qui ont révélé le risque d'une escalade supplémentaire de la situation dans cette région du monde.

L'évolution à laquelle on assiste au Pakistan est très inquiétante, malgré l'organisation d'élections et l'entrée en fonction d'un président non issu de l'armée. Cette évolution est même plus décisive pour la stabilité de la région toute entière que pour le devenir de l'Afghanistan.

C'est pourquoi il convient de rechercher un large consensus entre l'Inde, le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran qui puisse éviter que les conflits locaux et régionaux ne soient exploités pour attiser la confrontation. Il faut initier avec l'Iran un dialogue qui place ce pays devant ses responsabilités en tant que voisin et acteur régional.

Dans le même temps, nous devons réactualiser de nouvelles possibilités de coopération économique dans la région, qui puissent servir de base à son développement. Les importantes ressources en eau, en énergie et en minerais dont elle dispose constituent un fort potentiel.

Pour contribuer à la stabilisation de l'Afghanistan, la communauté internationale doit soutenir et susciter la volonté de réconciliation nationale. Il est nécessaire que le gouvernement de Kaboul soit considéré comme légitime par le plus grand nombre possible, y compris par des groupes qui font à l'heure actuelle partie de la catégorie composite des Talibans. L'initiative du dialogue doit venir des Afghans eux-mêmes, et s'inscrire dans le cadre de la constitution nationale, ainsi que des traditions et priorités propres au pays.

Monsieur le Président,

Les hostilités dans la bande de Gaza ont replacé le Moyen-Orient au centre de l'attention internationale. La fragilité du cessez-le-feu, les conséquences de la guerre et l'aide qu'il faut apporter à une population gravement touchée sont à présent au centre des préoccupations. Et nous suivons avec attention les élections qui se déroulent aujourd'hui même en Israël.

Si notre regard, comme il convient, se porte plus loin, nous devons nous soucier des conséquences que cet épisode aura pour le processus de paix entre les Israéliens et les Palestiniens, mais aussi, très vraisemblablement, pour la région toute entière.

L'ensemble du Moyen-Orient bouge actuellement sur le plan politique. C'est une région où les mouvements islamistes radicaux connaissent une adhésion croissante. Des élections libres et démocratiques seraient aujourd'hui un vrai défi pour de nombreux régimes.

Mais la voie démocratique vers l'accession au pouvoir est aujourd'hui souvent fermée – en dépit des forts mouvements populaires qui réclament le développement économique, le travail et le droit de s'exprimer – ou peut-être précisément à cause de ces mouvements.

Suite à cette polarisation accrue, la voix des partisans de la violence est de plus en plus considérée comme légitime.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens et la manière dont il est mené par les protagonistes produit des effets en chaîne considérables dans la région.

Il est un fait tragique que les dirigeants qui optent pour la modération, la négociation et la voie politique échouent bien trop souvent. Les leaders palestiniens qui ont choisi la solution négociée reviennent les mains vides. Cette expérience renforce, du côté palestinien, le camp de ceux qui prônent la confrontation et le recours aux armes. En ce moment même, alors que des menaces locales et régionales se profilent, la position des Israéliens tend à se durcir, et ceux qui préconisent la négociation et le compromis sont à leur tour mis en échec.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la guerre dans la bande de Gaza. Elle est liée à la situation d'occupation qui perdure, mais aussi à l'insécurité d'Israël face au terrorisme et aux tirs de roquettes, ainsi qu'à l'intervention active de pays voisins qui recourent à des groupes locaux pour marquer leurs propres positions, et à l'éclatement du champ palestinien.

Une fois de plus, à l'issue des combats, de nombreux signes montrent que ceux qui ont choisi la violence et les solutions militaires en guise de méthode politique sortent renforcés de la confrontation.

Cette guerre, Monsieur le Président, aurait pu être évitée. La Norvège, et avec nous de nombreux autres pays, avaient averti des risques qu'entraînerait la prise en étau de toute une

population par le blocus de la bande de Gaza. La Norvège a régulièrement condamné les tirs de roquettes aveugles perpétrés par le Hamas contre des civils israéliens. Les émissaires norvégiens avaient clairement indiqué au Hamas le danger imminent d'une guerre destructrice dans le cas où les tirs de roquettes se poursuivraient.

Le gouvernement norvégien a souligné le droit d'Israël à défendre ses populations contre les agressions menées à l'aveugle par les milices palestiniennes. D'autre part, nous avons condamné les attaques massives et disproportionnées contre des zones fortement peuplées de la bande de Gaza.

Un crime n'en justifie pas un autre.

Cette guerre viole une fois de plus le droit international. Les tirs de roquettes contre des civils auxquels se livrent les partisans du Hamas tombent sous le coup d'une responsabilité pénale individuelle au titre du même droit international. Mais de l'autre côté, les opérations militaires israéliennes ont, par certains côtés, manqué à la règle de protection des populations civiles dans les conflits armés. Le droit humanitaire exige que les populations civiles soient protégées au cours des conflits armés, quelles que soient leurs causes.

Les allégations d'infractions graves au droit international devraient pouvoir faire l'objet d'investigations indépendantes, et si possible, d'une procédure judiciaire.

La Norvège approuve le Secrétaire général des Nations Unies qui souhaite que l'on examine la manière dont cette guerre a été menée. La nécessité de ce premier pas devrait aller de soi.

Par ailleurs, la Norvège a demandé que le Conseil de sécurité de l'ONU consacre une session particulière au statut du droit humanitaire international. Le Conseil de sécurité a donné suite à ce souhait le 29 janvier dernier. C'est un point positif.

Le statut du droit humanitaire dépend aussi de l'attention et du respect dont il fait l'objet.

Monsieur le Président,

Aux termes des combats dans la bande de Gaza, les deux parties belligérantes se déclarent l'une et l'autre victorieuse. Mais la situation ressemble dangereusement à celle qui a précédé le déclenchement des hostilités. La différence se résume au nombre de morts et de blessés, à l'importance des destructions matérielles et à des oppositions plus que jamais exacerbées entre Israéliens et Palestiniens, mais aussi entre les différents pays de la région.

La priorité a été donnée à l'aide humanitaire. Depuis 2006, la Norvège a augmenté de plus de 50 % son soutien financier à l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient), ce qui le porte à 150 millions de couronnes. L'UNRWA est une bouée de secours pour les réfugiés de Gaza, et elle s'avère plus nécessaire que jamais. La Norvège préside actuellement l'instance consultative de l'UNRWA, ce qui nous confère une responsabilité particulière lorsqu'il s'agit de mobiliser l'indispensable aide financière en faveur des réfugiés palestiniens. Étant donné la situation, nous avons l'intention d'augmenter encore la contribution norvégienne, et nous adressons un appel à d'autres pays pour qu'ils fassent de même.

Au total, l'aide de la Norvège affectée aux zones palestiniennes et au processus de paix du Moyen-Orient s'est montée, en 2008, à 800 millions de couronnes.

La Norvège préside le groupe de pays donateurs dénommé Comité de liaison ad hoc (AHLC), auquel participent l'Autorité palestinienne et Israël. Le mois dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a réaffirmé le rôle d'instance de décision qui revient à l'AHLC, face à la demande d'intervention humanitaire et financière en faveur de Gaza qui a été adressée à ses États membres. Il est capital de coordonner les efforts des donateurs, et de veiller à ce que l'aide dispensée corresponde aux besoins et aux capacités de réception des destinataires.

En tant que pays présidant l'AHLC, nous travaillons avec l'Égypte à l'organisation d'une conférence des donateurs au Caire, au début du mois prochain. L'Égypte a exprimé la vœu de partager avec nous la présidence lors de cette réunion, demande que nous avons acceptée.

Nous voulons souligner le fait que ces nouvelles conférences doivent être considérées dans le cadre global de l'économie palestinienne et de l'aide apportée à l'Autorité palestinienne, l'AP. Comme dans tout contexte d'aide financière, il convient de se fonder sur les projets des autorités palestiniennes pour canaliser l'effort consenti.

Un peu plus tard au cours du printemps, il pourrait être utile de convoquer une réunion de l'AHLC pour garantir les conditions constituant le cadre nécessaire à un développement réel des zones palestiniennes.

Nous devons demander à Israël d'ouvrir les frontières concernées, pour permettre l'indispensable passage de l'aide humanitaire et les transactions commerciales. Il est essentiel que l'Autorité palestinienne conserve son rôle de coordinateur et que les aides viennent au secours de l'ensemble des zones palestiniennes.

Ce principe nous amène à poser en retour la question de l'unité palestinienne. Celle-ci constitue la base d'un État futur. Mais le peuple palestinien est divisé. Seul un pouvoir unique, capable de rassembler son propre peuple, aura la force et la légitimité nécessaires pour s'engager dans le processus politique menant à la paix, à la reconstruction et à la création d'un État.

C'est pourquoi la réconciliation nationale, une fois de plus, a été inscrite à l'ordre du jour par les différents pays de la région et par les Palestiniens eux-mêmes. L'enjeu de la discussion est la constitution d'un gouvernement intérimaire aussi large que possible, qui puisse préparer la voie à de nouvelles élections. La Norvège soutient cette démarche, dont l'Égypte assure la direction.

Ce gouvernement devra reposer sur une base satisfaisant aux règles-clés de la coexistence internationale, et confirmant les préalables des négociations avec Israël au sujet d'un statut définitif du peuple palestinien.

Le processus de réconciliation qui s'intensifie actuellement reste fragile. La méfiance est grande. La Norvège entretient des contacts avec toutes les parties, y compris le Hamas. Notre message est clair : nous rejetons le terrorisme et le recours à la violence. Un acteur représentatif de la cause palestinienne ne doit pas seulement s'appuyer sur une majorité de la population. La légitimité aux yeux de la communauté internationale suppose aussi que les accords déjà contractés par les Palestiniens soient respectés.

Et ceci, Monsieur le Président, nous amène au coeur du problème : l'occupation, les menaces réciproques auxquelles est exposée la sécurité de part et d'autre, les fortes tensions qui traversent la région et qui y vont croissant, à l'intérieur même du monde arabe.

Nous devons poser la nécessité et l'exigence d'une reprise des négociations en vue d'une solution prévoyant la cohabitation de deux États. Par ailleurs, les conflits de la région – et les instruments mis en place pour les gérer – doivent être considérés dans leur contexte global.

Il faut combattre et prévenir l'extrémisme et le terrorisme, mais sans recourir à des méthodes propres à affaiblir et contrecarrer l'impact des forces modérées présentes dans la région. Le conflit entre Palestiniens et Israéliens ne pourra trouver un terme que par la voie d'une large approche, qui puisse contraindre les parties impliquées à coopérer en reconnaissant leurs intérêts respectifs.

C'est dans un cadre de ce type, suffisamment spacieux, que les Israéliens et les Palestiniens ont réussi à conclure leur premier traité de paix de l'histoire. Les accords d'Oslo se présentaient comme la pousse finale d'une ramification partie de la conférence de Madrid. Après la guerre du Liban, en 2006, nous avons recommandé la reprise d'un processus élargi à l'échelle de la région toute entière. Nous restons d'avis que le mieux est de travailler dans le sens d'une approche générale de ce type.

Car beaucoup de choses sont en jeu. Le plus inquiétant est que le délai imparti à la mise en place d'une solution fondée sur deux États semble en voie d'expirer. L'attitude de fermeture et l'installation en continu de colonies sur les terres occupées minent la confiance des Palestiniens en une solution négociée.

L'éclatement du mouvement national palestinien en deux camps irréconciliables réduit encore l'espoir de pouvoir obtenir et mettre en œuvre un accord négocié avec Israël. La persistance des opérations terroristes à l'encontre de civils israéliens et des actes de guerre touchant essentiellement la population civile palestinienne ouvre des plaies qui ne pourront cicatriser qu'au bout de plusieurs générations.

Il est tragique de constater que ces événements interviennent au moment où des sondages d'opinion réalisés de part et d'autres de la frontière montrent, de manière répétée, que les négociations et les principaux éléments d'une éventuelle solution pacifique font l'objet d'un large appui populaire.

Mais on peut aussi voir dans cette évolution de l'opinion l'espoir d'un chemin menant vers la paix.

Monsieur le Président,

Le conflit du Sri Lanka prend également une tournure désespérée, avec la perte de milliers de vies humaines parmi les civils, au cours des dernières semaines. Tout doit être, à présent, mis en œuvre pour arrêter un bain de sang dont est particulièrement victime la population tamoule. La communauté des Tamouls de Norvège a contribué à nous ouvrir les yeux sur cette tragédie.

Depuis que la Norvège a été sollicitée par le gouvernement srilankais et le LTTE (les Tigres tamouls) pour prêter assistance à la recherche d'une solution pacifique au conflit, nous avons indiqué aux deux parties que la voie des négociations était la seule à prendre. Le cessez-le-feu de 2002 était riche de promesses. Soutenus par les autres pays nordiques, nous étions parvenus à mettre en place une mission de surveillance unique en son genre, la SLMM. Beaucoup de vies ont été épargnées, et la perspective de négociations menant vers une solution politique plus étendue se dessinait.

Les protagonistes n'ont pas su saisir cette occasion. Le cessez-le-feu n'a pas été respecté à terme, et les parties impliquées ne se sont pas montrées suffisamment désireuses d'aller plus loin. Les positions assouplies par le cessez-le-feu se sont de nouveau crispées, et il y a un an, la SLMM a été priée de se retirer.

Depuis lors, la parole est revenue aux armes. Le LTTE est soumis à une forte pression militaire, et quelque 250 000 civils sont entassés dans une zone exiguë et très exposée. Nous avons condamné les actes de guerre et les souffrances qu'ils entraînent pour la population civile. La Norvège, assistée par les États-Unis, le Japon et l'Union européenne, a demandé aux deux camps d'entrer en négociation pour obtenir la fin des combats. La communauté internationale entend que ces négociations portent également sur le désarmement des belligérants.

Dans les temps qui viennent, l'essentiel sera de veiller aux droits de la population civile tamoule. Nous œuvrerons pour que la communauté internationale continue à jouer un rôle de premier plan concernant ce conflit, et la Norvège restera un médiateur accessible à tous.

Monsieur le Président,

La Norvège a demandé à être membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la période 2009-2012. Le travail en faveur des droits de l'homme est l'une des priorités de la politique étrangère norvégienne.

La création de ce conseil n'a pas éliminé les fortes oppositions politiques dont est depuis toujours empreint le travail pour les droits de l'homme dans le monde. La réalité est que la composition de ce conseil reflète davantage l'état actuel du monde que ce n'était le cas de la commission précédente. Ceux qui partagent nos vues pourraient se trouver en minorité.

Ceci ne saurait être un argument pour ne pas s'engager. Le Conseil des droits de l'homme est et restera l'instance internationale la plus importante des Nations Unies au service des droits de l'homme. Notre voix y est nécessaire. Notre démarche doit consister à œuvrer activement dans les institutions existantes.

Dans le cadre de ce travail, tout comme dans de nombreux autres domaines à l'heure actuelle, nous devons trouver des alliances transrégionales dépassant celles que nous entretenons avec nos partenaires traditionnels, au sein d'une coopération fondée sur l'ouverture d'esprit et le respect mutuel. Le rôle de constructeur de passerelles qui nous avons joué en tant qu'observateur des activités du Conseil nous restera attribué si nous en devenons membres.

Mais dans le même temps, nous devons formuler clairement nos positions fondamentales. Nous persévérons dans notre engagement sans ambiguïté contre la peine de mort et la torture, et dans notre travail en faveur des droits des populations vulnérables.

Parmi les autres domaines dans lesquels la Norvège s'investit, je citerai la protection des défenseurs des droits de l'homme, la question des réfugiés internes, la responsabilité des entreprises en matière de droits de l'homme, et la cause des femmes et des enfants.

On sait que la liberté d'expression est soumise à une pression croissante dans de nombreux pays. C'est un fait qui s'est vérifié au cours des dernières semaines, à Gaza et au Sri Lanka, mais également dans des zones de conflit moins connues, ailleurs dans le monde – les journalistes étant contraints de mettre leur vie en danger pour couvrir les hostilités. Le travail en faveur de la liberté d'expression et de l'indépendance des médias continuera à faire partie de nos priorités.

Ceci vaut dès à présent, au moment où débute la conférence de suivi, également dénommée « Durban II », qui a pour thème la lutte contre le racisme, au cours de laquelle nous comptons nous opposer aux tentatives qui pourraient viser à tirer parti de cette occasion pour concevoir des mesures limitant la liberté d'expression.

Lors de la création du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, les États-Unis se sont tenus à l'écart de cette initiative. Nous considérons comme prometteur que la nouvelle administration américaine ait indiqué son intention de s'engager activement dans les travaux du Conseil en sollicitant son adhésion.

Monsieur le Président,

Il est important de considérer comme un ensemble indissociable les instruments dont nous faisons usage en matière de politique étrangère et d'aide au développement. Ce caractère indissociable des différents aspects de notre action – sécurité, paix, protection de la santé et des droits de l'homme, lutte contre la pauvreté, accès aux ressources naturelles indispensables à la vie, apparaît clairement lorsqu'il s'agit des défis que la communauté internationale rencontre en Afrique.

L'Afrique est particulièrement touchée par l'extrême pauvreté, la guerre et les conflits. Néanmoins, il serait erroné de considérer l'ensemble du continent comme uniformément atteint par la misère. Plusieurs pays ont fait des progrès conséquents en direction de la démocratie et du développement. Dans le cadre de notre politique, il est important que nous ayons conscience de ces progrès et que nous les favorisions, notamment en soutenant la capacité de ces pays africains à gérer les crises et résoudre les conflits par leurs propres moyens.

Le Zimbabwe est depuis longtemps sur la voie de l'effondrement : la Norvège, représentée par son Premier Ministre, M. Jens Stoltenberg, a demandé à plusieurs reprises à la SADC (Communauté pour le développement de l'Afrique australe) et à l'Union africaine (UA) de s'investir davantage dans la recherche d'une solution. Nous considérons comme un fait positif que le pays soit parvenu à mettre en place un gouvernement d'union nationale. Mais il est nécessaire de réformer en profondeur la politique du pays, avant de pouvoir escompter une normalisation vis-à-vis de la communauté internationale.

La Norvège maintiendra son engagement au Zimbabwe, en coopération étroite avec les autres pays nordiques. Nous consacrons des sommes importantes à l'aide humanitaire – 67,7

millions de couronnes en 2008. Nous soutenons en outre des acteurs de la société civile, à l'intérieur même du pays et ailleurs dans la région.

En ce qui concerne le Soudan, le fait que l'accord de paix entre les régions du Nord et du Sud soit encore respecté, est positif, même si cet accord semble fragile. La Norvège entretient dans ce pays une présence active, dont l'objectif principal est d'aider les parties à appliquer les différents volets de l'accord de paix. Il n'en demeure pas moins que la situation au Soudan est grave : si l'accord de paix devait échouer, la région toute entière s'en trouverait déstabilisée.

Au Darfour, la guerre et les souffrances perdurent. La Norvège est présente dans différentes instances qui œuvrent à rechercher une solution politique. Nous appuyons notre engagement sur une perspective nationale, et nous efforçons de définir un lien clair entre les objectifs politiques et l'aide fournie. Nous mettons l'accent sur les efforts de construction dans le Sud et de reconstruction dans les zones dévastées du Nord. Le programme « Pétrole contre développement » est également important, dans la mesure où le Soudan dans son ensemble est aujourd'hui totalement dépendant de l'efficacité du secteur pétrolier.

Dans la déclaration dite de Soria Moria, nous insistions sur notre désir de renforcer la participation norvégienne aux opérations menées en Afrique sous l'égide des Nations Unies. Cette présence est d'ores et déjà conséquente au sein de la police sur le sol du Soudan et du Libéria. Depuis que le Président soudanais a refusé la participation norvégeo-suédoise aux forces de l'ONU en mission au Darfour, notre gouvernement a réfléchi à d'autres formes d'engagement militaire.

La décision d'implanter un hôpital de campagne au Tchad a été bien accueillie, et les préparatifs sont en cours. Cette initiative aura beaucoup d'importance pour l'opération qui sera menée à partir du 15 mars sous la responsabilité des Nations Unies. Jusqu'à cette date, le contingent militaire sera dirigé par l'UE.

La Norvège réfléchit également à la manière dont elle pourra contribuer au travail des Nations Unies en République démocratique du Congo, où la guerre fait des milliers de victimes parmi les civils. Nous avons accru l'aide humanitaire destinée à ce pays. La Norvège place au rang de ses priorités les mesures de lutte contre les violences sexuelles et de protection des femmes, conformément aux objectifs définis dans la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous fournissons également une aide financière à la mission du Représentant spécial de l'ONU en République démocratique du Congo.

Le gouvernement norvégien entretient un contact permanent avec les Nations Unies en vue de contributions futures aux opérations de paix au Congo, dans le cadre de la MONUC. À la suite du voyage qu'elle a effectué dans la région au courant du mois dernier, la Ministre de la Défense a indiqué que la Norvège pourrait prochainement apporter sa contribution à la MONUC sous la forme d'un envoi d'officiers d'état-major. Des discussions avec l'ONU sont en cours à ce sujet. Nous préparons également notre soutien à la réforme du secteur de sécurité (SSR) au Congo, et le gouvernement examinera la possibilité d'un envoi de renforts norvégiens au cours de l'automne.

La Somalie nous fournit un exemple de ce qui peut se produire lorsque les institutions d'un pays s'écroulent. Le phénomène de la piraterie en mer est symptomatique d'un effondrement à terre : règne du non droit, de la guerre, chaos et misère humanitaire. Plus de 22 000

personnes originaires de Somalie ont trouvé refuge en Norvège – et ne manquent pas de nous rappeler ces réalités persistantes.

Notre pays a soutenu fermement l'action politique visant à faire obstacle aux agissements des pirates, et à instaurer la paix et la stabilité sur le territoire somalien. Je pense au travail réalisé au sein du Conseil de sécurité et d'autres instances internationales, ainsi qu'à l'échelle de la région, dans la Corne de l'Afrique. Nous coopérons étroitement avec le représentant spécial de l'ONU dans le cadre de ce que l'on nomme « processus de Djibouti ». Fait positif : la Somalie s'est récemment dotée d'un nouveau président élu, qui s'apprête à former un gouvernement d'union nationale et a promis, entre autres, de prendre des mesures pour combattre l'activité des pirates.

Quelque 5 % des navires qui passent par le canal de Suez sont sous le contrôle de la Norvège. Certains battent pavillon norvégien, d'autres sont étrangers. Nous faisons désormais partie du Groupe de contact sur la piraterie en Somalie, et nous envisageons aussi de participer à l'effort de prévention contre ce fléau.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de consacrer le reste du temps qui m'est imparti – comme ce fut le cas dans les précédents rapports de politique étrangère – à des questions essentiellement en lien avec les régions du Grand Nord, c'est-à-dire les zones qui revêtent une importance stratégique capitale aux yeux du gouvernement. Je m'y attacherai en évoquant quelques traits de l'évolution des relations internationales qui s'avèrent essentielles pour nous.

En ce qui concerne l'effort d'investissement général dans ces régions, je m'en réfère au programme en 22 points – dit « stratégie pour le Grand Nord » – présenté le 1^{er} décembre 2006. Sa mise en application est en cours, et le gouvernement exposera au cours du mois prochain un résumé du travail effectué.

La dimension vraiment nouvelle des relations internationales dans le Grand Nord, telle qu'elle est apparue au cours des deux ou trois dernières années, réside dans la situation actuelle de l'Arctique, ou – si l'on veut – dans la redécouverte par le monde de l'existence de ces régions.

Les changements climatiques ouvrent les yeux de nombreux pays sur ce qui se produit autour des pôles, au Nord comme au Sud. S'agissant du Nord, l'attention se porte sur les faits constatés aux alentours de l'Océan arctique – avec son potentiel en termes de ressources naturelles, de voies de transport et sa grande vulnérabilité.

Ces changements climatiques auront des conséquences irréversibles pour l'environnement, et notamment pour les écosystèmes de l'Océan arctique. Ces défis doivent être abordés dans le cadre d'une large coopération internationale. Le gouvernement fera en sorte que les connaissances relatives à la rapide évolution climatique dans l'Océan arctique soit mises à l'ordre du jour dès avant le sommet de Copenhague.

En tant que pays maritime baigné par les eaux arctiques, la Norvège s'est constamment fixé pour but d'obtenir un consensus le plus large possible autour du fondement juridique du développement de l'Arctique. Mises à part des négociations avec la Russie portant sur la délimitation des territoires, sujet sur lequel nous avons du reste bien avancé, la Norvège est parvenue, au cours des dernières années, à s'accorder avec ses voisins maritimes sur tous les

tracés de frontières auparavant restés en suspens. Nous nous sommes également entendus sur les quotas et les dispositifs relatifs à la gestion de toutes nos ressources halieutiques communes. Ces clarifications sont un gage de stabilité.

La Norvège a pris, la première, l'initiative d'un accord entre les cinq pays côtiers bordant l'Arctique – États-Unis, Canada, Russie, Danemark et Norvège – sur la base juridique régissant l'Océan arctique. Les discussions entre les responsables juridiques qui se sont déroulées à Oslo, en octobre 2007, ont été suivies d'une réunion des ministres concernés à Ilulissat, au Groenland, en mai 2008.

L'issue de cette réunion historique peut être résumée comme suit : le droit maritime s'applique à l'Arctique.

Nous disposons d'une large base juridique sur laquelle nous appuyer pour instaurer de nouvelles règles et réglementations, et développer celles existantes en fonction des besoins futurs.

L'accord obtenu au Groenland a valeur de loi au regard du droit international. Il s'est trouvé encore renforcé du fait de la démarche similaire engagée par la Commission européenne dans le cadre de son projet d'élaboration d'une politique communautaire pour l'Arctique. En outre, vers la fin du mandat présidentiel de M. Bush, les États-Unis ont présenté leur propre stratégie concernant les zones arctiques, fondée sur cette même base. Les principes essentiels en ont été réaffirmés dans une réponse détaillée exposée par la Secrétaire d'État, Mme Clinton, lors des audiences au Sénat qui se sont déroulées au cours du mois dernier.

Cette vaste clarification donne un feu vert à la poursuite du nécessaire travail de remise à jour et d'extension des réglementations applicables aux activités implantées dans l'Arctique. Faute de conclusions satisfaisantes, nous nous serions trouvés face à une grande incertitude, et l'impression d'une sorte de course incontrôlée pour l'hégémonie sur cette région aurait été plus forte que jamais.

Il sera également important d'œuvrer pour que l'Organisation maritime internationale des Nations Unies, l'OMI, achève sa révision des Lignes directrices de l'OMI pour les navires exploités dans les eaux arctiques couvertes de glace, et pour que ce texte soit appliqué. Il est très important que nous parvenions à une bonne coopération en ce qui concerne les opérations de recherche et de sauvetage en mer.

La Norvège, la Finlande, la Russie et la Suède ont récemment signé un nouvel accord relatif à la Mer de Barents, et prévoyant que ces pays se prêtent mutuellement assistance par-delà les frontières nationales dans les situations d'urgence. Ce texte vient s'ajouter à des accords existants, d'une part, entre les pays nordiques, et d'autre part entre la Norvège et la Russie.

Nous avons également l'intention de lancer des discussions, en vertu de l'accord des Nations Unies sur la pêche en haute mer, accord qui complète la Convention sur le droit de la mer. Nous aspirons à une gestion responsable des ressources vivantes, si toutefois leur exploitation devient possible à la suite des changements climatiques. La Norvège travaille aussi en vue de la mise sur pied d'un plan global de gestion des zones maritimes dans tous les États côtiers de la zone en question et pour son application par ces États.

Nous nous efforcerons d'obtenir que les cinq États côtiers concernés assument une responsabilité particulière en ce qui concerne la protection de l'environnement dans l'Océan arctique. Les conventions relatives au climat, à la biodiversité, les conventions de Stockholm, de Bâle, d'Espoo et OSPAR, ainsi que d'autres accords en matière environnementale sont des instruments importants lorsqu'il s'agit de limiter l'impact écologique global sur l'Océan arctique, et de garantir une gestion aussi intelligente que possible de la région. Il est en particulier important que la Russie et les autres pays concernés ratifient ces conventions et veillent à les faire efficacement appliquer dans les plus brefs délais.

Monsieur le Président,

Le développement de l'Arctique confère au conseil du même nom un rôle plus important. Ce conseil réunit les États côtiers arctiques, ainsi que la Suède, la Finlande et l'Islande. La Commission européenne et toute une série de pays souhaitent à présent y participer, à titre permanent, en tant qu'observateurs. La Norvège est favorable à cette démarche, qui a pour effet de confirmer le Conseil arctique dans son rôle d'instance politique principale permettant de débattre des questions relatives à la région.

Nous assumerons la présidence jusqu'à la réunion des ministres qui se tiendra à Tromsø les 28 et 29 avril, et qui constituera une étape importante. Le Danemark, puis la Suède succéderont à la Norvège : au total, la présidence sera restée scandinave pendant six ans. À l'occasion de la réunion de Tromsø, nous organiserons une conférence internationale sur la fonte des glaces en collaboration avec le prix Nobel M. Al Gore. La région arctique, mais aussi d'autres zones du monde qui connaissent le phénomène de la fonte des glaces et des glaciers, seront au centre de notre propos.

Notre objectif est que le Conseil arctique formule un message clair à l'adresse du sommet de Copenhague sur les conséquences de la fonte des glaces.

Si l'essentiel de ces conséquences a déjà été esquissé auparavant, le tableau, Monsieur le Président, ne cesse de se préciser : celui d'une région jusqu'à présent paralysée par les glaces au sens climatique comme politique, et qui est à plusieurs égards en voie de dégel.

Il s'agit de régions voisines des nôtres, où sont localisés nos principaux enjeux nationaux. Elles doivent faire l'objet de toute notre attention. Nous devons élargir nos connaissances sur le sujet. Nous devons rechercher des partenaires et nous efforcer d'entretenir une collaboration étroite avec nos voisins, nos alliés et les autres acteurs présents sur le terrain.

Nos propres milieux scientifiques devront jouer un rôle pilote dans le Grand Nord et l'Arctique, qu'il s'agisse des côtes ou du Svalbard. Ceci suppose des efforts à long terme en matière de recherche et développement, comme le montre notamment le projet européen d'infrastructures au Svalbard, projet dirigé par la Norvège, qui contribue à renforcer le rôle de l'archipel en tant que plate-forme de recherche pour les scientifiques norvégiens et internationaux.

Cette connaissance du sujet nous confère davantage de poids et d'influence sur toutes les questions relatives au Grand Nord dans les instances mondiales.

En se dotant d'une stratégie globale applicable à ces zones, la Norvège a joué un rôle d'avant-garde dans lequel elle compte persévérer.

Les questions relatives aux zones septentrionales, à la politique maritime, à l'environnement et notamment à la région de l'Arctique pourront constituer, dans l'avenir, une part importante de notre coopération avec l'UE. Le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne ont commencé à façonner une politique européenne concernant l'Arctique. Nous suivons ce travail avec attention. L'image dominante qui se dégage du projet de la Commission concernant l'UE et la région arctique repose, dans une large mesure, sur des priorités similaires aux nôtres.

Nous aspirons, sur ce sujet, à une collaboration avec l'UE, et nous estimons bienvenu l'engagement américain qui se dessine progressivement. Nous constatons avec satisfaction que la Secrétaire d'État, Mme Clinton, ainsi que des voix influentes au Sénat américain s'expriment en faveur d'un nouveau débat sur l'adhésion éventuelle des États-Unis à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Monsieur le Président,

Nos relations avec la Russie constituent l'un des axes principaux de notre politique concernant les zones septentrionales.

Nous devons prendre acte des faits suivants : la nation russe est l'un des acteurs principaux présents dans l'Arctique, une nation à la longue histoire, qui dispose de la ligne côtière la plus importante sur l'Océan arctique, avec des intérêts conséquents à préserver, ainsi que des ressources majeures et des compétences de haut niveau dans la région.

Nous constatons que la Russie agit en général d'une manière constructive dans les zones voisines de notre territoire et dans les zones arctiques. L'évolution de nos relations bilatérales demeure positive. Telle est l'impression qui ressort des divers pourparlers, réunions et visites qui se déroulent à différents niveaux et dans des secteurs variés. Nous avons programmé plusieurs rencontres bilatérales au cours de ce printemps, dont une visite du Premier Ministre à Moscou.

Les rapports que la Norvège entretient avec la Russie se situeront toujours à la croisée des chemins entre nos relations bilatérales de pays voisins et la position qui est la nôtre en tant que membre de l'OTAN et proche partenaire de l'UE.

Nous apportons à l'OTAN l'expérience d'une bonne collaboration transfrontalière, les résultats positifs de notre coopération en matière de pêche dans la mer de Barents, notre potentiel de synergie concernant le développement des ressources énergétiques, ainsi que des relations créatives et pragmatiques dans le cadre de la Coopération de Barents, et dans une mesure croissante, au sein du Conseil arctique. Nos alliés disposent d'autres expériences issues de leur histoire propre. La force de l'OTAN réside dans sa capacité à définir une politique concertée fondée sur un dénominateur commun représentatif.

L'OTAN constitue, depuis 1949, l'une des pierres d'angle de la politique de sécurité norvégienne. L'alliance atlantique célèbre cette année son soixantième anniversaire. Elle a fait preuve d'une faculté d'adaptation exceptionnelle face aux nouveaux défis rencontrés. Lors du sommet anniversaire qui se déroulera à Strasbourg/Kehl les 3 et 4 avril, il sera essentiel de reconduire cette volonté de reconversion et de modernisation permanentes, aussi bien sur le plan politique que militaire.

Il est vraisemblable que les participants s'entendront pour initier l'élaboration d'une nouvelle stratégie générale applicable à la politique de l'organisation, ce que l'on désigne par le terme de nouveau concept stratégique. L'évolution en matière de politique de sécurité confirme la nécessité d'une révision globale des missions et de l'orientation politiques de l'alliance, dans le but de renforcer encore son utilité dans le nouvel ordre mondial. Le Parlement sera tenu informé du déroulement de ces travaux par le gouvernement.

Monsieur le Président,

Au cours des derniers mois, nous avons constaté que la Russie tendait vers une politique extérieure plus ambitieuse et plus centrée sur elle-même, qui pourrait rendre plus difficile la coopération avec ses partenaires, y compris avec la Norvège. Nous prenons acte d'une attitude plus déterminée lorsqu'il s'agit de marquer la souveraineté nationale, attitude qui se traduit notamment par la reprise de manœuvres militaires selon l'ancien modèle.

La recrudescence de l'activité militaire russe le long des côtes norvégiennes relève vraisemblablement d'une démonstration de force. Cependant, il y a peu de raison de considérer qu'un tel message puisse être essentiellement dirigé contre la Norvège. Nous ne pouvons toutefois fermer les yeux sur le fait que les zones septentrionales restent importantes en termes de stratégie militaire en tant que base et zone d'exercice de la flotte nucléaire russe.

Les opérations militaires qui ont opposé il y a six mois la Russie et la Géorgie ont généré un sentiment d'incertitude concernant l'évolution future de la Russie, et nuï à l'image de ce pays. Cette incertitude s'est trouvée encore renforcée par le conflit avec l'Ukraine au sujet de l'acheminement du gaz.

La fermeté, la persistance des contacts et le dialogue sont la seule manière possible d'appréhender ces difficultés et les autres défis que nous sommes susceptibles de rencontrer dans nos rapports avec la Russie. L'isolement de cette grande nation à la fierté historique n'est dans l'intérêt de personne. Le développement de nos relations ne doit pas être motivé par de vieilles oppositions, mais par le large spectre de nos dépendances mutuelles.

Notre voisinage dans les régions septentrionales confirme la nécessité d'un ancrage sans ambiguïté au sein de notre alliance avec nos partenaires de l'OTAN et de l'UE.

Il démontre l'importance de l'initiative que nous avons présentée au sein de l'OTAN concernant les zones de proximité. Soutenus par de nombreux pays membres, nous souhaitons que l'attention de l'alliance se porte essentiellement sur nos territoires propres et sur les zones environnantes – non pour exprimer le vœu d'un retour de l'OTAN « à la maison », mais pour montrer que l'organisation n'a jamais perdu de vue son domaine d'action principal.

À deux reprises, en novembre 2007 et en janvier dernier, j'ai eu l'occasion de présenter, devant le Conseil de l'OTAN, une large vue d'ensemble de l'évolution des zones arctiques. Ce sujet a également été traité lors d'un séminaire organisé par l'OTAN à Reykjavik, en Islande, auquel ont participé de nombreuses personnalités, y compris des parlementaires.

En d'autres termes, les questions relatives à l'Arctique et aux zones septentrionales suscitent beaucoup d'intérêt, et ceci, Monsieur le Président, alors que s'ouvre une nouvelle ère. Cet

intérêt n'est pas essentiellement axé sur la dimension militaire ; il s'agit plutôt de mettre en place une réglementation stable et une coopération étendue, notamment avec la Russie.

Il y a lieu de se réjouir que l'UE ait repris les négociations en vue d'un accord de partenariat avec la Russie, et que l'OTAN ait décidé, au mois de décembre dernier, d'entamer un rapprochement progressif dans le but de rouvrir les contacts politiques dans le cadre du Conseil OTAN-Russie. Il s'agit d'une décision importante, que la Norvège s'est efforcée d'obtenir. Elle va dans le sens de nos intérêts, dans la mesure où l'OTAN ouvre la porte à des contacts et à un dialogue politique avec la Russie – y compris lorsque les relations se font plus difficiles.

La Norvège se félicite des indices d'ouverture qui sont apparus dans les rapports entre la Russie et les États-Unis, depuis l'arrivée du nouveau président américain. Des signes semblent indiquer que les questions liées au désarmement devraient faire l'objet d'une nouvelle attention. C'est une perspective aussi réjouissante que nécessaire. Nous constatons l'émergence d'une approche plus pragmatique concernant les projets de défense anti-missiles, dont la réalisation semble moins urgente. La Russie, l'Europe et les États-Unis ont un agenda commun dont il convient de se préoccuper davantage, en oubliant les réflexes de la Guerre froide.

La Russie est exposée aux retombées de la crise économique. Les conséquences politiques et économiques de ce nouveau contexte sont, pour l'instant, incertaines. Les prévisions établies par la Russie elle-même montrent que le revenu des ménages devrait chuter de 10 à 15 % cette année. C'est un chiffre élevé, en particulier pour la partie de la population russe qui, au cours des dernières années, était parvenue à sortir de la pauvreté.

En réponse à la crise, la Russie a annoncé l'augmentation de certains tarifs douaniers, dans le but de protéger sa propre industrie. Les signes de protectionnisme de ce genre sont inquiétants, d'autant, en ce qui nous concerne, qu'ils sont susceptibles de nuire aux exportateurs norvégiens. Nous souhaitons l'entrée de la Russie dans l'OMC, et nous travaillons en faveur d'un accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et la Russie.

La crise économique risque d'avoir une incidence sur la stabilité politique en Russie. Les médias russes font à l'heure actuelle une place plus réduite à la contestation et à la discussion politiques.

Les meurtres de plusieurs journalistes et avocats sont révoltants. La situation des droits de l'homme, de la démocratie et notamment de la liberté d'expression, telle qu'elle se présente actuellement en Russie, continue à nous inquiéter.

La Norvège maintient son soutien aux organisations non gouvernementales, aux journalistes et autres acteurs présents en Russie, par le biais d'un dialogue politique, d'une assistance aux travaux effectués par le Conseil de l'Europe et d'une coopération sur des projets ponctuels.

Le renforcement de la coopération culturelle avec la Russie constitue un volet central de l'action gouvernementale concernant le Grand Nord. Le mois dernier, les ministres de la culture de nos deux pays ont signé un programme d'action de trois ans portant sur une intensification de la coopération dans ce domaine, par-delà les frontières.

Monsieur le Président,

M. Thorvald Stoltenberg a présenté hier son rapport concernant la poursuite de la collaboration des pays nordiques dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité. Ce texte couvre treize domaines d'action visant à une collaboration plus étroite. Les gouvernements nordiques estiment bienvenu ce débat, qui doit impliquer aussi bien les milieux politiques que toutes les autres parties intéressées. Les ministres des affaires étrangères examineront l'utilité de sa poursuite lors de notre prochaine rencontre au mois de mai.

Permettez-moi, néanmoins, de remarquer ceci : ces propositions se distinguent par leur modernité. Elles tiennent compte du fait que les pays nordiques entretiennent avec l'OTAN et/ou l'UE des relations différentes, et que leurs engagements et leurs garanties de sécurité au titre de ces relations sont également variables. Cette situation restera inchangée.

Mais en outre, un nouvel espace s'ouvre pour la coopération entre les pays nordiques, suite à l'évolution de la région. La Guerre froide est finie, les changements climatiques modifient les conditions naturelles de notre partie du monde et ouvrent l'accès à une nouvelle mer, et nous nous intéressons davantage aux questions concernant les ressources, les voies de transport, la sécurité en mer, ainsi que les nouvelles menaces venant des migrations, de la criminalité et des destructions environnementales. Nous prêtons également plus d'attention aux nouvelles possibilités offertes par le regroupement de petits pays soucieux de partager leurs charges financières et de coopérer, par exemple, dans le domaine de la défense, où les nouvelles technologies, très coûteuses, ont désormais une importance capitale.

Les chefs des armées suédoises, finlandaises et norvégiennes ont donné le ton en formulant des propositions de coopération entre ces trois pays autour des questions militaires. La Norvège se félicite de la publication de ce rapport. Cette initiative est compatible avec le statut de zone stratégique principale que nous avons attribué au Grand Nord.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de terminer par la constatation suivante : au cours des dernières années, notre politique étrangère a davantage insisté, dans sa formulation, sur les *intérêts norvégiens*. Il est essentiel de clarifier les intérêts que nous servons pour pouvoir mieux définir nos choix et nos priorités en fonction de ce qui nous paraît plus ou moins important.

Les enjeux principaux de la Norvège restent les mêmes. Ils découlent de notre situation de pays côtier, de nation riches en ressources naturelles, de notre position dans les zones septentrionales, et sont liés à notre capacité de solidarité internationale et aux responsabilités qu'elle implique.

Les intérêts norvégiens sont centrés sur le développement dans les zones septentrionales et voisines de notre territoire. Ils sont sauvegardés par la solidarité au sein de l'OTAN, par nos relations étroites avec l'UE et avec nos partenaires nordiques et européens.

L'accord de l'EEE et notre large coopération avec l'UE font partie des points d'ancrage de la Norvège face aux défis de la mondialisation. À une époque où l'Union européenne est à la fois en voie de changement et d'élargissement, le renforcement de cet ancrage apparaît comme une priorité de notre politique étrangère. Il serait tout à fait naturel que nous

évoquions de manière plus précise ce sujet dans le cadre du prochain rapport de politique européenne, prévu vers la fin de la présente session parlementaire.

Il est frappant de constater que la mondialisation tend à élargir le champ des questions relevant de l'intérêt de la Norvège. Notre regard doit porter plus loin, vers les nouveaux points d'incidence susceptibles d'influer sur les enjeux norvégiens et qui nous placent devant de nouveaux défis, nous confèrent de nouvelles responsabilités et ouvrent de nouvelles possibilités.

Le projet baptisé « *Refleks* » a eu pour objectif de lancer, un peu partout dans le pays, des discussions sur la mondialisation et les intérêts de la Norvège. Ce projet a suscité – et suscite encore – un engagement fort. Le débat est animé, notamment parmi les jeunes.

Le gouvernement s'apprête à présenter, au cours de la semaine, un rapport sur la politique dans le domaine de l'aide au développement. Le mois prochain verra la présentation du rapport portant sur les lignes directrices de la politique étrangère norvégienne – le premier du genre depuis 1989. Ce texte conclura le projet « *Refleks* ».

Ces rapports donneront au Parlement l'occasion de procéder à un vaste passage en revue des intérêts et des domaines d'action de la Norvège, tels qu'ils ressortent de notre travail en matière de politique étrangère et d'aide au développement.

Le gouvernement attend avec intérêt ce débat, qui pourra enraciner notre politique étrangère et de sécurité dans les traditions qui nous sont propres.